



2, place de l'Eglise  
L-9391 Reisdorf  
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30  
E-mail: commreis@pt.lu

---

## AVIS AU PUBLIC

---

Conformément aux prescriptions de l'article 60 paragraphe 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que

Suivant décision 104046 en date du 13 mars 2023, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable a accordé une autorisation pour l'entretien courant des stations limnimétriques sur le territoire de la commune de Reisdorf.

Le public pourra consulter le texte de l'autorisation à la maison communale pendant le délai de 03 mois.

Reisdorf, le 15 mars 2023

Le Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Schilt', written over the text 'Le Bourgmestre'.

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Schilt', written over the text 'Le Secrétaire'.